

Image not found or type unknown



Benificiaire d'un compte assurance vie

Par **fafa83**, le **18/08/2010 à 14:27**

Bonjour, Suite au décès de mon grand père j'ai appris que j'étais le bénéficiaire de l'une de ses assurances vie. Ma question dois je reverse une partie aux héritiers dans la succession ou est ce que la somme me revient totalement Je vous remercie d'avance pour vos futures réponses

Par **Marion2**, le **18/08/2010 à 14:32**

Bonjour, Une assurance vie n'entre pas dans la succession. Elle vous revient totalement.